



## COMMENTAIRE DES COMPTES 2020



1 - **COTISATIONS** : elles sont en hausse par rapport à 2019 (2 225,00). C'est notre unique source de revenus.

### 2 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Recettes : participation des adhérents au repas à l'Oceania lors de l'AG 2019 (vin d'honneur offert)

Dépenses : le repas est offert lors de l'AG uniquement aux bénévoles qui donnent de leur temps toute l'année.

3 - **CONFÉRENCES** : Aucune en 2020, à cause des restrictions imposées par les confinements et leurs conséquences (limitation des réunions, couvre-feu...)

4 - **CHRISTMAS PARTY** : Nous avons dû à notre grand regret annuler ce moment de convivialité si apprécié.

5 - **LOCATION DE LA SALLE DES HALLES** : la Mairie de Tours nous facture la salle dans laquelle se déroulent les ateliers linguistiques. Nous n'avons encore réglé que le dernier trimestre 2020, il nous reste à régler le reste de l'année. Les recettes sont assurées par une participation des personnes inscrites aux ateliers.

6 - **FRAIS ADMINISTRATIFS** : Les recettes proviennent de la participation des personnes inscrites aux ateliers. Les dépenses : papier, encre, photocopies, timbres...

### 7 - DIVERS :

Recettes : il s'agit de la somme récoltée lors de la tombola qui clôt traditionnellement l'AG, vous êtes toujours généreux à cette occasion.

Dépenses : Don de 500 euros à l'Association du Syndrome de RETT (460 euros de la tombola arrondis à 500), Don de 100 euros à l'Institut Pasteur et 100 euros à CANCEN, selon le souhait des familles de nos membres décédés en 2020.

8 - **FRAIS BANCAIRES** : Prélevés par le Crédit Mutuel pour ses différents services : tenue des comptes, virements...

9 - **INFORMATIQUE** : Frais d'hébergement de notre site internet, qui nous permet de nous faire connaître et de maintenir le lien avec vous.

10 - **ASSURANCE** : Notre contrat d'assurance Responsabilité Civile des Associations souscrit auprès du Crédit Mutuel.

11 - **INTÉRÊTS** annuels de notre compte sur livret.

12 - **VOYAGE** : Nous avons prévu un voyage à EU en juin pour célébrer l'Entente Cordiale malgré le Brexit... Ce voyage ayant été annulé, nous avons retourné leurs avances sur frais aux participants.

13 - **FRAIS DE PARTICIPATION NON REMBOURSÉS** : Il s'agit des frais kilométriques supportés par les membres du Conseil d'Administration afin d'assurer leurs missions diverses. Ces frais ne leur sont pas remboursés, leur montant permet de valoriser les sommes que nous devrions engager sans ces actions bénévoles.

**EN CONCLUSION** : Bien que nous n'ayons pas de revenus en 2021 (pas de cotisations), notre trésorerie « confortable » nous permet d'envisager l'avenir avec confiance.

Laurence Alaux, Trésorière